

Les besoins des délinquantes en matière d'emploi : Recherche pour une stratégie d'emploi tenant compte des besoins particuliers des femmes

Kendra Delveaux et Kelley Blanchette¹
Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

L'emploi comme cible de traitement pour les femmes

D'après des recherches antérieures, il est clair qu'une proportion considérable de délinquantes présentent des besoins liés à l'emploi aussi bien au moment de l'admission dans l'établissement fédéral² qu'au moment de la mise en liberté.³ Par ailleurs, les résultats d'autres études ont souligné le lien entre les problèmes liés à l'emploi et la récidive. Par exemple, les résultats d'une étude méta-analytique menée par Gendreau, Goggin et Gray ont indiqué que le niveau de besoins dans le domaine de l'emploi était un prédicteur modérément fort de la récidive.⁴ D'autres chercheurs ont signalé l'association qui existait entre cette question et la récidive, surtout chez les délinquantes.⁵

Même s'il est prouvé que l'emploi est une cible prometteuse de traitement correctionnel, plusieurs examens récents de programmes et de services pour les femmes ont fait ressortir des problèmes concernant la situation des programmes d'emploi pour les délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada. Le Rapport de la Vérificatrice générale (2003)⁶ et celui de la Commission canadienne des droits de la personne (2003)⁷ ont tous deux relevé plusieurs lacunes dans les services aux délinquantes, notamment le manque de possibilités de travail et de programmes d'emploi intéressants, ainsi que le manque de placements à l'extérieur pour les délinquantes.

Pour résoudre ces problèmes, le Service correctionnel du Canada (SCC) élabore actuellement une stratégie d'emploi à l'intention des femmes. L'étude dont il est question ici décrit en détail les programmes d'emploi et les services de placement actuellement mis à la disposition des délinquantes sous responsabilité fédérale, et examine les aspects pertinents des antécédents, des besoins et des intérêts de celles-ci en ce qui concerne l'emploi. Les résultats de la recherche en question serviront à documenter la stratégie d'emploi susmentionnée.

Méthodologie de recherche

Des données ont été recueillies sur les antécédents professionnels des délinquantes avant leur incarcération, leur expérience au SCC en matière d'emploi et de formation, leurs intérêts et leurs intentions à cet égard, et la question de l'emploi après l'incarcération. Cette

information provient de la base de données automatisée du SCC (Système de gestion des délinquants; SGD) et de questionnaires remplis par les délinquantes dans les établissements et dans la collectivité.

Sommaire des données sur les participantes

Pour avoir un profil de la population totale de délinquantes et de leurs besoins à l'admission et à la mise en liberté, on a tiré de la base de données automatisée (SGD) un profil instantané de la population de délinquantes au 1^{er} mai 2004. Pour compléter ces renseignements, on a demandé à des délinquantes vivant en établissement fédéral et dans la collectivité de remplir un questionnaire afin d'obtenir plus de données sur leurs besoins, leurs intérêts et leurs perceptions à l'égard de la programmation d'emploi actuelle et à venir. Le Tableau 1 résume le nombre total de participantes à l'étude, par source de données.

Tableau 1

Description de l'échantillon		
	Profil instantané des données du SGD (1 ^{er} mai 2004)	Questionnaires
Délinquantes		
Établissement	384	58
Collectivité	459	34
Nombre total	843	92

Profil des besoins des femmes en matière d'emploi au moment de l'admission

On disposait de renseignements sur les besoins en matière d'emploi de la majorité des détenues incarcérées ou sous surveillance dans la collectivité. Pour l'élément Instrument de définition ou d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) de l'Évaluation initiale du délinquant (EID), les facteurs criminogènes des délinquantes sont évalués dans sept domaines : emploi, relations conjugales/familiales, fréquentations/rerelations sociales, fonctionnement dans la collectivité, attitude générale, orientation personnelle/affective, et toxicomanie. Chaque domaine comprend de multiples indicateurs à évaluer. Par exemple, le domaine emploi comprend 36 indicateurs d'emploi qui sont cotés

comme présents ou absents pour chaque délinquante. Pour chaque délinquante, on produit une cote globale dans le domaine emploi, soit « facteur considéré comme un atout en vue de la réinsertion sociale », « aucun besoin immédiat d'amélioration », « besoin modéré d'amélioration », ou « besoin manifeste d'amélioration ».

Pour faire enquête sur les antécédents professionnels des femmes avant leur incarcération, on a commencé à établir le profil de leurs besoins en matière d'emploi en examinant les cotes attribuées dans le domaine de l'emploi au moment de l'admission. En général, les résultats ont indiqué que la majorité (57 %) des femmes étaient perçues comme ayant un besoin modéré ou manifeste d'intervention dans le domaine de l'emploi. Un peu plus d'un tiers (36 %) étaient perçues comme n'ayant « aucun besoin immédiat d'amélioration », et le fait d'avoir un emploi était considéré comme un « atout en vue de la réinsertion sociale » pour seulement 7 % des femmes.

L'examen des facteurs particuliers dans le domaine de l'emploi a permis certaines constatations intéressantes : plus de la moitié (58 %) des délinquantes n'avaient pas de compétences particulières, ni de métiers, ni de profession; une proportion considérable (72 %) étaient au chômage au moment de leur arrestation, et près de la moitié (47 %) avaient été sans emploi au moins 90% du temps. Enfin, bien qu'un pourcentage assez élevé des femmes aient déclaré que leur travail n'était pas gratifiant et laissait à désirer sur les plans des avantages sociaux, de la sécurité d'emploi ou du salaire, bien peu d'entre elles ont mentionné des interventions au niveau de l'emploi.

Une série d'analyses intergroupes a permis de comparer des délinquantes incarcérées avec des délinquantes dans la collectivité, des plus jeunes avec des plus âgées et des Autochtones avec des non-Autochtones. En général, les résultats significatifs révèlent que, les femmes *incarcérées* au moment de l'étude, les *plus jeunes* et les *Autochtones* avaient des besoins plus élevés en matière d'instruction et des expériences professionnelles moins vastes que les femmes non Autochtones, plus âgées ou vivant dans la collectivité au moment de l'étude.

Les délinquantes qui ont répondu au questionnaire avaient été priées de décrire leur propre perception de leurs facteurs criminogènes (facteurs contribuant à l'implication dans des activités criminelles) et de préciser les facteurs qui les aideraient à vivre à l'avenir en citoyennes respectueuses des lois. Comme on pouvait s'y attendre, la toxicomanie était le facteur contribuant au comportement criminel mis le plus fréquemment en évidence; ensuite venaient les difficultés dans le domaine de l'orientation personnelle et affective. Il est intéressant d'observer que, même si peu de femmes ont désigné des facteurs liés au domaine de l'emploi, comme ayant contribué à leur *implication dans un*

comportement criminel, le fait de recevoir de l'aide dans ce domaine (trouver du travail, suivre une formation professionnelle ou des cours de rattrapage) était le facteur le plus souvent mentionné, précisant que ces facteurs leurs aideraient à *renoncer aux activités criminelles* à l'avenir. D'autres facteurs couramment mentionnés qui les aident à rester dans le droit chemin comprenaient l'aide qui leur permet de régler les problèmes d'orientation personnelle et affective (p. ex., question d'estime de soi, counseling), les fréquentations positives (p.ex., relations avec des gens pouvant avoir une bonne influence, soutien de l'entourage, évitement des fréquentations négatives), les relations conjugales et familiales positives et l'évitement de la toxicomanie.

Antécédents professionnels avant l'incarcération : Information présentée par les femmes elles-mêmes

En plus des données obtenues dans le cadre de l'évaluation initiale sur les besoins des délinquantes sur le plan de l'emploi, on a demandé aux répondantes des renseignements plus détaillés sur leurs sources de revenu avant l'incarcération, leur niveau d'instruction, leur expérience de travail et leur salaire.

La majorité des femmes (58 %) ont déclaré qu'elles avaient effectué moins de 12 années d'études dans la collectivité. Cependant, bon nombre d'entre elles (64%) ont également déclaré que depuis, elles avaient participé à des cours de rattrapage. Selon les répondantes, les *principales* sources de revenu avant l'incarcération incluaient : un emploi (34 %), le bien-être social / aide sociale (27 %), des activités illégales (24 %) et d'autres sources comme la famille, les amis, les allocations familiales (15 %). On remarquera qu'aucune des répondantes n'a parlé d'assurance-emploi ni de pension d'invalidité comme principale source de revenu. Un certain nombre ont parlé d'autres sources de revenu, légales ou illégales comme le trafic de drogue (32 %), la prostitution (20 %), le travail au noir (14 %), la danse exotique (8 %).

La majorité des femmes (74 %) ont indiqué que le salaire qu'elles recevaient dans leur emploi le plus récent, juste avant l'incarcération, couvrait leur besoins essentiels; il s'agit d'un salaire horaire moyen de 11,21 \$ (écart-type = 5,72), ce qui correspond à peu près à ce que les délinquantes considèrent comme nécessaire pour satisfaire à leurs besoins essentiels : 11,63 \$ (écart-type = 3,88). On remarquera que les non-Autochtones ont déclaré un salaire horaire moyen avant l'incarcération notablement plus élevé (M = 11,55, écart-type = 4,67) que les Autochtones (M = 7,92, écart-type = 2,23), $p < 0,001$.

On a également demandé aux délinquantes si elles *étaient qualifiées pour un travail quelconque* qui leur permettrait de gagner suffisamment pour couvrir leurs besoins essentiels. La majorité (77 %) ont répondu par

l'affirmative. Cependant, les plus âgées ont été plus nombreuses (93 %) que les plus jeunes (67%) à répondre qu'elles étaient compétentes pour occuper des emplois qui leur permettraient de gagner suffisamment pour combler leurs besoins $p < 0,01$. Quand on leur a demandé d'indiquer les types d'emploi qu'elles pourraient occuper et qui leur donneraient un salaire suffisant, elles ont mentionné des emplois dans les secteurs de la vente et des services, ou encore, dans les affaires, les finances et l'administration.

Instruction et formation professionnelle

Les données sur les programmes d'enseignement et de formation professionnelle qui ont été terminés par des délinquantes incarcérées en établissement fédéral avant la date du profil instantané proviennent du SGD. Les résultats indiquent que, sur les 384 femmes résidant dans des établissements du SCC, 137 (36 %) qui avaient terminé un programme d'enseignement ou de formation professionnelle, quel qu'il soit, à temps plein (15 %) ou à temps partiel (85 %), avant le 1^{er} mai 2004. Ces 137 femmes ont suivi un total de 285 programmes d'enseignement ou de formation. De tous les programmes de formation figurant sur la liste ($n = 285$), les affectations les plus courantes ont été les placements en formation professionnelle (54 %), les cours d'enseignement secondaire comme les niveaux de I à IV de la formation de base des adultes (22 %) ou de formation générale (7 %) et la formation en compétences relatives à l'employabilité/informatique (9 %). Les trois types les plus communs de cours de formation professionnelle suivis par les délinquantes en question portaient sur le SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail), la manipulation des aliments et la sécurité alimentaire, ainsi que la RCR.

Emploi dans l'établissement

L'information concernant l'emploi des délinquantes provient du SGD, qui contient des données sur tous les délinquants employés dans l'établissement à la date du profil instantané. Selon les résultats obtenus de la base automatisée, sur 384 femmes vivant dans des établissements du SCC, 211 (55 %) avaient des emplois, à temps plein ou à temps partiel, ce jour-là. Ces 211 femmes ont participé à un total de 249 placements professionnels. La majorité des placements ont été enregistrés dans la base de données sous la rubrique « temps plein » (75 %), et les autres sous « temps partiel » (23 %) ou sous « autres » (2 %). La plupart des placements ont été classés comme emplois au SCC (229 sur 249; 92 %); un faible pourcentage (20 sur 249; 8%) étaient des placements à CORCAN et aucune femme n'a été inscrite dans le SGD comme ayant été en placement à l'extérieur à cette date.

Presque toutes les femmes (98 %) ont manifesté leur intérêt à participer au programme de placement à l'extérieur. Parmi les placements à l'extérieur, mentionnons les domaines des métiers (15 sur 54), comme la construction, la soudure et la mécanique, et le secteur des affaires et de l'administration (13 sur 54), notamment le travail de bureau, le travail en bibliothèque ou le service à la clientèle. Cependant, un bon nombre des réponses semblaient traduire un intérêt pour la prestation de soins ou l'aide aux personnes, bien que les descriptions aient été assez vastes; plusieurs indiquaient simplement qu'elles souhaitaient travailler auprès des animaux, des personnes âgées ou des enfants.

Intention de travailler et importance d'avoir un emploi : femmes incarcérées

Presque toutes (57 sur les 58 qui ont répondu) les délinquantes incarcérées ont déclaré qu'il était tout au moins « assez important » d'avoir un emploi. La plupart (50 sur 58) ont également déclaré que, quand elles seraient libérées, elles avaient l'intention de trouver du travail; 6 sur 58 ont dit qu'elles pourraient peut-être chercher du travail et 2 sur 58 seulement ont précisé qu'elles n'avaient pas l'intention de chercher du travail. Parmi les raisons mises de l'avant pour ne pas chercher du travail après la libération, mentionnons : la nécessité de terminer d'autres programmes éducatifs ou de voir à d'autres besoins plus pressants, la grossesse, le fait d'avoir passé l'âge de la retraite. Interrogées sur leurs chances de trouver un emploi lorsqu'elles seraient libérées, la moitié environ (27 sur 55) pensaient que leurs chances étaient bonnes et l'autre moitié (28 sur 55) estimaient que leurs chances de trouver du travail étaient correctes ou encore qu'elles n'avaient pas grand chance de trouver du travail.

Les détenues ont également été interrogées sur leur avenir professionnel. En général, leurs intérêts allaient le plus souvent vers des carrières dans des secteurs comme la vente et les services (45 %), l'industrie des produits alimentaires et des boissons, le commerce au détail, la vente, le travail de caissière, les soins aux animaux, et le dressage d'animaux étant parmi les intérêts les plus courants dans cette catégorie. Venaient ensuite les affaires, les finances et l'administration (p.ex., secrétaire, commis aux écritures), les métiers, la conduite de moyens de transport ou de machinerie (p.ex., métiers, construction), et les sciences sociales, l'enseignement, le service public et la religion (p.ex., travail social et counseling).

Revenu et emploi : délinquantes sous surveillance dans la collectivité

Des 32 délinquantes sous surveillance dans la collectivité, 20 (63 %) ont répondu à cette question en indiquant qu'elles travaillaient à l'extérieur de chez elles au moment de l'étude. Cependant, quand on les

a interrogées sur leur principale source de revenu à ce moment là, 40 % seulement ont répondu que c'était leur emploi. Donc, un grand nombre d'entre elles avaient d'autres sources de revenu, notamment l'assurance-emploi ou une pension d'invalidité (12 %), le bien-être social ou l'assistance sociale (12 %), ou encore un conjoint ou la famille (12 %).

Parmi les répondantes dans la collectivité qui ne travaillaient pas au moment de l'étude, 10 répondantes sur 12 (83 %) ont dit qu'elles *avaient l'intention* ou qu'elles *essaieraient peut-être* de trouver du travail et 6 sur 12 (50 %) qu'elles *cherchaient du travail* à ce moment-là. Les femmes au chômage ont indiqué avoir présenté en moyenne 24 demandes d'emploi, et passé une moyenne de 6 heures par semaine à chercher du travail. Quelques-unes (3 sur 11; 27%) pensaient qu'elles avaient de bonnes chances de trouver un emploi dans les 6 mois, mais la majorité d'entre elles (8 sur 11; 73%) estimaient que leurs chances de trouver du travail étaient correctes ou faibles. Les raisons mentionnées pour être au chômage étaient notamment : l'incapacité de trouver un emploi (3 sur 12), la poursuite des études (3 sur 12), l'invalidité ou des raisons de santé (2 sur 12), les soins aux enfants (1 sur 12).

Environ la moitié des femmes en liberté dans la collectivité qui travaillaient (55%) se sont dites assez ou très satisfaites de leur *emploi actuel*. En moyenne, le salaire hebdomadaire des femmes qui travaillaient dans la collectivité au moment de l'étude (salaire net) était de 374,80 \$ (écart-type = 183,82); moins de la moitié (40 %) étaient assez ou très satisfaites de leur *niveau de salaire*. Cependant, la majorité estimaient que leur salaire actuel était suffisant pour couvrir leurs besoins essentiels (72 %) et qu'elles avaient de bonnes chances de conserver leur poste pour les 6 prochains mois (79 %).

La majorité des femmes qui travaillaient dans la collectivité (13 sur 20; 65 %) occupaient un emploi en rapport avec *l'expérience de travail acquise avant l'incarcération*. Cependant, leur travail actuel avait peu de rapport avec le *travail effectué ou la formation reçue dans l'établissement* (11 %), *l'expérience de travail acquise à CORCAN* (0 %), ou les *programmes de compétences relatives à l'employabilité* (10 %).

Sommaire

Les résultats de la présente étude font ressortir à quel point il est important d'offrir aux délinquantes de bons services d'emploi. La majorité de ces femmes présentent des besoins en matière d'emploi au moment de leur admission et elles expriment elles-mêmes la nécessité de combler ces besoins pour être en mesure de rester dans le droit chemin. Parmi les femmes qui étaient incarcérées ou qui étaient sans emploi dans la collectivité au moment de l'étude, la plupart ont déclaré qu'elles avaient bien l'intention de trouver du travail, et à peu près la moitié de celles qui étaient sans emploi dans la collectivité ont dit qu'elles étaient en train de chercher du travail. La moitié seulement des femmes incarcérées et environ un quart des femmes au chômage dans la collectivité pensaient qu'elles avaient de bonnes chances d'obtenir un emploi.

Bien que nous n'ayons présenté ici qu'une petite partie de l'étude à grande échelle sur l'emploi des femmes, les résultats font ressortir l'importance de mettre en oeuvre une stratégie nationale de l'emploi conçue spécifiquement pour les délinquantes. Parmi celles-ci, il faudra apporter une attention particulière aux jeunes, aux Autochtones et aux femmes incarcérées. ■

¹ 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

² MOTIUK, L. L., et BLANCHETTE, K. Assessing female offenders: What works dans *Assessment to assistance: Programs for women in community corrections* sous la direction de M. McMahon (p. 235 à 266), Arlington, VA, American Correctional Association, 2000.

³ DOWDEN, C., SERIN, R., et BLANCHETTE, K. *Application de l'Échelle d'intervention communautaire aux délinquantes : constatations préliminaires*, Rapport de recherche 97, Ottawa, Service correctionnel du Canada 2001. Voir également TAYLOR, K. et FLIGHT, J. « Profil des délinquantes sous responsabilité fédérale dans la collectivité », *Forum*, Recherche sur l'actualité correctionnelle, vol. 16, n° 1, 2004, p. 25-28.

⁴ GENDREAU, P., GOGGIN, C., et GRAY, G. *Le domaine de l'emploi dans la détermination des besoins*. Rapport de recherche R-90, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1999.

⁵ DOWDEN, C., SERIN, R., et BLANCHETTE, K. *Application de l'Échelle d'intervention communautaire aux délinquantes : constatations*

préliminaires, 2001. Voir aussi BLANCHETTE, K., et MOTIUK, L. L. *Female offender risk assessment: The case management strategies approach*. Communication présentée à la convention annuelle de la Société canadienne de psychologie, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, 1995. Et voir LAW, M. A. *A Longitudinal Follow-up of Federally Sentenced Women In the Community: Assessing the Predictive Validity of the Dynamic Characteristics of the Community Intervention Scale*. Thèse de doctorat non publiée, Carleton University, Ottawa, ON, 2004.

⁶ VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA (2003). Service correctionnel du Canada — La réinsertion sociale des délinquantes. <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rappports.nsf/html/20030404cf.htm>. Extrait du Web le 16 novembre 2004.

⁷ COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE (CCDP; 2003). *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*, Ottawa, ON : Auteur.